

Observations numériques Projet de Révision

IRI



Thématique: MOBILITES ●●●

Grand Reims, territoire vision'R

Liste des observations

- ***Madame Brigitte Blondeau en date du 5 mars 2023***
- ***Monsieur Sylvain Renoir en date du 17 mars 2023***
- ***Monsieur Gilles Hurpez en date du 8 septembre 2023***
- ***Monsieur et madame Fabrice et Nadège Watier en date du 12 février 2024***
- ***Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 21 août 2024***
- ***Madame Chantal GEORGET en date du 21 août 2024***
- ***Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 24 septembre 2024***



Observation numérique n°1

« Une plus grande amplitude des horaires de trams, de bus (Citura) des bus et des trains pour les personnes qui habitent aux alentours de Reims. il faut être compétitifs que les gens puissent aller travailler avec les transports en commun aussi bien ville que campagne (il faut un nouveau souffle) que les touristes puissent prendre également les transports en commun le soir après 23h30 ou le dimanche matin (pas de bus à ces horaires et dernier tram...) Il faut revoir les horaires...ainsi pour les campagnes ! »

Madame Brigitte Blondeau en date du 5 mars 2023.



Observation numérique n°2

« Bonjour, Il serait intéressant de considérer les problèmes liés à la circulation que connaissent les communes de la première couronne, comme Cernay les Reims par exemple... Le développement des zones artisanales (et la ZFE) a considérablement modifié les schémas de circulation et visiblement cela n'a pas été anticipé. Ce qui entraîne un flux de véhicules démesuré pour des petites communes et les soucis qui vont avec : risques sécuritaires, pollution, nuisances sonores etc..

D'autres projets sont en cours, comme le lotissement des hauts de Cernay « Bonne Nouvelle », qui vont aggraver ses problèmes...

Je doute que le Grand Reims ait anticipé d'autres voies d'accès vers la zone Farman, tout comme je commence à douter sérieusement du bien fondé de la communauté Urbaine du Grand Reims. Cordialement, Sylvain Renoir. »

Monsieur Sylvain Renoir en date du 17 mars 2023.



Observation numérique n°3

« bonjour

vue la présentation de la révision du SCoT j'ai vu sur le plan qu'un chemin piétonnier et pour cyclistes est prévu le long de ma parcelle (champ chapon n°zd2 et zd3).

En tant que propriétaire en indivision et exploitant sur cette parcelle je suis contre ce projet ; on nous oblige déjà à une znt de 5m le long des habitations alors pour cette voie encore 5m, 10m voire plus ? Il y a assez de routes, trottoirs et chemins sur la commune. »

Monsieur Gilles Hurpez en date du 8 septembre 2023.



Observation numérique n°4

« Madame, Monsieur,

Sur les plans du SCOT, il a été dessiné « un emplacement réservé » sur une parcelle privée à Taissy cadastrée 0640 sans aucune demande auprès des propriétaires en indivision, ni concertation. Dessin arbitraire qui ne dévoile pas le devenir précis de cet emplacement réservé, ni l'impact futur sur la ou les terres agricoles proche de cet emplacement.

Il existe déjà un chemin le long des habitations. Ce nouveau dessin fait redondance à une situation existante.

Ces habitations sont en place depuis plusieurs décennies, accessibles par une route les longeant toutes.

Le SCOT est contradictoire : d'un côté il prévoit bien clairement la préservation des espaces agricoles, de l'autre il dessine arbitrairement un « emplacement réservé » sur un espace agricole !! ??

Nous exploitons cette parcelle conformément à la législation en vigueur. Nous respectons la Zone de Non Traitement le long des habitations.

Nous demandons à effacer cet emplacement et sommes contre ce projet. Nous sommes à votre disposition pour échanger sur le sujet. Cordialement »

Voir PJ

Monsieur et madame Fabrice et Nadège Watier en date du 12 février 2024.



Observation numérique n°5

« Bonjour,

Je souhaite faire des remarques concernant la rubrique « se positionner comme la capitale européenne de la Bioéconomie. Vous mentionnez qu'il s'agit de « localiser autant que possible les activités industrielles nouvelles dans les secteurs où elles sont déjà présentes », c'est-à-dire le site industriel de Pomacle Bazancourt en oubliant les nuisances que subissent déjà les villages à proximité (nuisances olfactives, nuisances sonores, circulation de poids lourds tout au long de l'année dans les villages, pollution etc.) N'avez-vous donc pas compris que seuil d'insupportabilité est déjà atteint pour les populations? N'avez-vous pas lu le rapport Melchior sur l'observatoire des odeurs (voir en pièce jointe). [\(Voir suite\)](#)

Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 21 août 2024.



Observation numérique n°5

Ci-dessous extrait de ce rapport : (suite)

« En répartition géographique, le secteur de Pomacle-Bazancourt présente le plus grand nombre de signalements (1 045 signalements au total dont 600 à Bazancourt, 340 à Boult-sur-Suippe, 93 à Pomacle et 12 à Isles-sur-Suippe devant le secteur du pôle territorial de Reims Métropole (727 signalements au total dont 639 pour la commune de Reims). »

Je dois dire que j'ai sursauté en lisant que vous mettiez en œuvre les moyens de diminuer les nuisances du trafic routier en développant l'intermodalité d'accès aux sites pour les biens et les personnes. Que mettez-vous derrière ce terme de 'intermodalité' ? Ce que constate c'est un trafic de poids lourds en forte augmentation. Auparavant, nous le subissions pendant les 4 mois de la campagne betteravière (7 jours sur 7, 24h sur 24h), maintenant c'est tout au long de l'année que nous avons des camions qui traversent nos villages. La seule solution, pour parler concrètement, c'est une déviation des villages proches du site industriel de Pomacle – Bazancourt.

Alors le développement économique, oui mais pas détrimement d'une partie de la population !

Et cela passe par des infrastructures routières hors des villages. »

Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 21 août 2024.



Observation numérique n°6

« Il conviendrait de faire en sorte que l'accessibilité aux sites industriels n'encombre pas d'avantage la traversée de nos villages.

Nous avons déjà beaucoup de camions qui traversent le village de Boult-sur-Suipe même en dehors de la campagne betteravière (nuisances au niveau du bruit, pollution de l'air, insécurité dans le village...).

Nous attendons d'ailleurs avec impatience la déviation. Quant est-il de nos nappes phréatiques ? Seront-elles préservées de toute pollution ? »

Madame Chantal GEORGET en date du 21 août 2024.



Observation numérique n°7

« Bonjour Mesdames et Messieurs,
En août, j'ai mis un commentaire dans le cadre de la consultation numérique sur le SCoT et m'étonne de ne pas le voir en allant sur le site au niveau des observations numériques.

Pour rappel, voici ce que j'avais écrit :

Bonjour,

Je souhaite faire des remarques concernant la rubrique "se positionner comme la capitale européenne de la Bioéconomie ». Vous mentionnez qu'il s'agit de "localiser autant que possible les activités industrielles nouvelles dans les secteurs où elles sont déjà présentes", c'est à dire le site industriel de Pomacle Bazancourt en oubliant les nuisances que subissent déjà les villages à proximité (nuisances olfactives, nuisances sonores, circulation de poids lourds tout au long de l'année dans les villages, pollution etc.) N'avez-vous donc pas compris que seuil d'insupportabilité est déjà atteint pour les populations ? N'avez-vous pas lu le rapport Melchior sur l'observatoire des odeurs (voir en pièce jointe).

Ci-dessous extrait de ce rapport :

« *En répartition géographique, le secteur de Pomacle-Bazancourt présente le plus grand nombre de signalements (1 045 signalements au total dont 600 à Bazancourt, 340 à Boult-sur-Suippe, 93 à Pomacle et 12 à Isles-sur-Suippe devant le secteur du pôle territorial de Reims Métropole (727 signalements au total dont 639 pour la commune de Reims).* »

Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 24 septembre 2024.



Observation numérique n°7

« Je dois dire que j'ai sursauté en lisant que vous mettiez en œuvre les moyens de diminuer les nuisances du trafic routier en développant l'intermodalité d'accès aux sites pour les biens et les personnes. Que mettez-vous derrière ce terme de 'intermodalité' ? Ce que constate c'est un trafic de poids lourds en forte augmentation.

Auparavant, nous le subissions pendant les 4 mois de la campagne betteravière (7 jours sur 7, 24h sur 24h), maintenant c'est tout au long de l'année que nous avons des camions qui traversent nos villages. La seule solution, pour parler concrètement, c'est une déviation des villages proches du site industriel de Pomacle – Bazancourt.

Alors le développement économique, oui mais pas détrimement d'une partie de la population !

Et cela passe par des infrastructures routières hors des villages.

Pouvez-vous me dire ce qu'il en est ?

D'avance merci

Cordialement »

Monsieur Jean-Claude GEORGET en date du 24 septembre 20224.



Annexe - Observation numérique n°4



Plan SCoT _ Emplacement réservé

